

Agneaux

C o n t a c t

Journal d'information de la commune d'Agneaux DEC 2022 N° 81



w w w . a g n e a u x . f r



EDITORIAL

Habitants d'Agneaux, chers amis,

Les feuilles mortes se ramassent à la pelle, ce qui donne un petit goût de nostalgie, en attendant que notre commune se pare de ses habits de lumière pour embellir les fêtes de fin d'année.

Evidemment, vous l'avez constaté, l'éclairage ne concernera que nos deux places centrales, par souci d'économie, sachant que la note énergétique dans une commune, est toujours la plus importante.

Mais j'ai tenu à ce que les carrefours et ronds-points restent allumés, car nous devons bien sûr faire d'importantes économies, mais cela ne doit pas être au détriment de la sécurité.

Nous saluons l'arrivée de deux nouveaux commerçants : une boucherie-charcuterie et un artisan fromager. Nous leur souhaitons plein succès.

La commune d'Agneaux s'enrichit, par ailleurs, de plusieurs nouveaux magasins et entreprises dans les zones d'activité.

Les travaux d'enfouissement des réseaux avancent bien route de Périers, et d'ici quelques mois, nous aurons une belle et longue voirie entre le rond-point de la Fourchette et la sortie d'Agneaux en direction de Théreval, avec l'intégration de pistes cyclables.

Le département et l'Agglo travaillent à nos côtés, sur ce projet.

Côté culture, théâtre, rendez-vous de la culture, Micro-folie, sans compter les manifestations culturelles menées par les associations, alimentent notre qualité de vie.

Nous aurons le plaisir de nous retrouver en début d'année 2023.

En attendant je vous souhaite à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien cordialement

Votre Maire
Alain SEVÊQUE



Sommaire

- Page 3 : Brèves - Agenda
- Page 4 : Le centre de loisirs
- Page 5 : Histoire, les Manchois dans les guerres
- Page 6 : Communication
- Page 7 : L'éclairage public - Travaux route de Périers
- Page 8 : Les référents de quartier
- Page 10 : Le restaurant scolaire
- Page 11 : L'école et ses projets
- Page 12 : Visite des jardins par les maternelles
- Page 13 : Denise Legallais - Eugène Grandin
- Page 14/15/16 : Rétro 2022
- Page 17 : Le jumelage
- Page 18/19 : Saint-Lô Agglo
- Page 20 : Les entreprises agnelaises
- Page 22 : Le club les Agnelets
- Page 23 : Le club de l'amitié
- Page 24 : Le Téléthon

BRÈVES



facebook.com/ville.agneaux

Vitesse à Agneaux

Dans certains quartiers une signalétique au sol rappelle que la vitesse est de 30 km/h. Il s'agit d'une mesure de sécurité pour permettre une bonne cohabitation entre les piétons, les vélos et les voitures.

Aide à la personne

Le conseil départemental propose de mettre à disposition Mme Valérie Recrosio, agent d'accueil en autonomie et handicap sur rendez-vous à la mairie d'Agneaux. Les rendez-vous sont à prendre au téléphone au 02 33 77 25 65 ou au 07 64 20 43 72 (le secrétariat est ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, fermeture le jeudi) ou par courriel valerie.recrosio@manche.fr.

Les services proposés sont les suivants :

- compléter les dossiers de handicap
- constituer les demandes d'APA (allocation personnalisée d'autonomie)
- aider au maintien à domicile
- renseigner sur l'accueil familial

Assistante sociale

Mme Bénédicte Radigue, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous tous les mardis à la mairie d'Agneaux. Pour prendre rendez-vous téléphonez au 02 33 77 28 30.

Personnes âgées

Mme Laurie Costard assure des visites sur rendez-vous en téléphonant au 07 62 06 85 12 ou au 02 33 77 25 65 pour vous aider aux démarches en ligne.

Stationnement

Ne nous garons pas en stationnement gênant et pensons aux piétons, aux parents avec des poussettes et aux personnes à mobilité réduite.

Respectons les places de stationnement prévues pour les personnes à mobilité réduite.

Aide aux démarches administratives

Depuis septembre 2021, vous avez la possibilité de vous faire aider, pour l'accomplissement de

démarches administratives de différente nature (sociale, fiscale, etc). Une permanence est assurée à la mairie d'Agneaux par Christian Clerc, ancien directeur de préfecture, un mercredi sur deux de 9h30 à 12h.

Registre communal des personnes vulnérables ou isolées

Dans le cadre du recensement des personnes à risques, la loi impose aux communes de constituer le registre des personnes vulnérables ou isolées afin de pouvoir informer et contacter celles-ci lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, catastrophes naturelles, épidémies, etc). Il prévoit des interventions adaptées à l'urgence, pour lesquelles les maires reçoivent des instructions des préfets. Peuvent s'inscrire :

- les personnes âgées de 65 ans et plus et résidant à leur domicile
 - les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile
 - les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile
- La demande d'inscription peut être faite, soit par la personne elle-même, soit par un tiers (membre de la famille, médecin, intervenants au domicile, voisins, etc) en vous rendant à la mairie ou sur le site où vous trouverez le fichier à télécharger.

Jardins familiaux

Vous rêvez de légumes savoureux, bio et à des prix défiant toute concurrence. Et bien, ce rêve peut devenir réalité en rejoignant les jardins familiaux d'Agneaux. Vous pourrez ainsi, dans une ambiance conviviale, amicale, cultiver naturellement vos propres légumes. Plusieurs parcelles d'une superficie allant de 40 m² à 100 m² sont encore disponibles. La cotisation annuelle s'élève à 5 € + 0,30 € / m². Pour nous contacter : lesjardinsfamiliauxdagneaux@gmail.com.

Nous vous répondrons au plus vite.

AGENDA

Janvier 2023 :

Lundi 9 à 18h

Cérémonie des vœux de M. le Maire à la population

Février-avril 2023 :

Projet culturel : *Les Manchois dans les guerres : 2000 ans d'histoire*

Du 27 février au 10 avril, exposition à la Médiathèque

Vendredi 31 mars/samedi 1^{er} avril

Tables rondes et conférences à la salle des fêtes :

Mars 2023 :

Samedi 11 à 11h en mairie

Cérémonie aux nouveaux habitants

Avril 2023 :

Vendredi 13

Agneaux les Jeux : le sport paralympique

Mai 2023 :

4^e rendez-vous de la culture

Juin 2023 :

17 et 18 Fête Saint-Jean

Septembre 2023 :

5^e rendez-vous de la culture



Gilbert Grandin nous a quittés

Figure agnelaise bien connue, Gilbert Grandin nous a quittés en ce mois d'octobre à l'âge de 90 ans.

Habitant d'Agneaux depuis toujours, au début de sa vie professionnelle, il a travaillé à la construction de l'hôpital mémorial.

Passé ensuite par l'entreprise Allez, il a été recruté en 1966 par M. de Gouville, maire de l'époque, comme conducteur autos, poids lourd et transport en commun à la commune d'Agneaux.

Il fut notamment chauffeur de car et à ce titre il a d'ailleurs été associé à l'achat du véhicule en allant le chercher à Avignon. Autre époque, Gilbert a transporté de nombreux enfants d'Agneaux qui s'en souviennent encore aujourd'hui et que lui-même ne manquait pas de leur rappeler régulièrement.

A la fin de sa carrière, il a exercé en tant que chef de garage chargé notamment de l'entretien des véhicules.

Parti en retraite en 1992, il a pu profiter pleinement de sa famille auprès d'Odette son épouse, de ses 3 enfants, Josiane, Philippe et Sylvie et de ses 10 petits enfants.

Il a aussi pu se consacrer à sa passion pour le jardinage qu'il pratiquait quotidiennement et s'adonner à la chasse en compagnie de son fils et son petit fils.

Et puis, bien sûr, la balade de tous les jours au cours de laquelle il croisait beaucoup de connaissances, peut-être vous, et le tour du cimetière pour passer dire bonjour à son épouse décédée il y a 5 ans et aux copains.

Il a également œuvré en tant que porte drapeaux, toujours présent lors des cérémonies commémoratives.

Nous garderons le souvenir d'un homme avenant et très sympathique.

Toutes nos pensées vont à sa famille.

Convention de partenariat entre le CCAS et AXA



Lors de la réunion du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale d'AGNEAUX, le 9 mai 2022, il a été accepté de signer convention de partenariat avec l'Agence AXA représentée par Nathalie Durand afin de proposer aux habitants de la commune une complémentaire santé à un tarif préférentiel sans limite d'âge et pérenne.

Le C.C.A.S. souhaite ainsi permettre à tous l'accès à une complémentaire santé.

Cela ne nécessite aucun investissement pour le C.C.A.S. et l'offre est sans obligation.

Cette convention sera renouvelée tous les ans avec accord des 2 parties. L'agence AXA de Nathalie Durand accueillera les personnes intéressées dans son agence avec ou sans rendez-vous, 36 route de Coutances à Agneaux et au 02 33 57 25 03.

Une réunion publique d'information aura lieu le mercredi 29 juin 2023.

HISTOIRE

Les Manchois dans les guerres



2000 ans d'histoire

L'année prochaine nous commémorerons les 570 ans de la fin de la guerre de Cent ans (1337-1453). En 2024, nous célébrerons les 80 ans du débarquement de 1944 et de la Libération de la France. Ces deux événements ont eu des répercussions dans le département de la Manche qui fut, à bien des égards, un théâtre d'opération de ces deux conflits malgré les 500 ans qui les séparent.

Au cours de l'histoire, le département de la Manche fut déchiré par les guerres. Depuis 2000 ans, bien avant la création des départements, cet espace a souvent connu les guerres et leurs conséquences : occupation, pillages, etc. De la guerre des Gaules à la guerre d'Algérie, la Manche et les Manchois

ont bien souvent vécu à l'heure de la guerre. La ville d'Agneaux a décidé au printemps 2023 d'y consacrer un temps long d'étude à travers des expositions et des conférences.

A partir du 27 février, vous pourrez, grâce à des expositions à la médiathèque et sur son parvis, traverser les conflits auxquels ont dû faire face les Manchois. Bâti à partir de panneaux d'exposition, venant à la fois des archives départementales et des services de l'ONAC (Office national des anciens combattants) et de collections publiques et privées d'objets, elles vous permettront de vous immerger dans le quotidien des habitants au cours de ces conflits. Ainsi, vous trouverez

à la médiathèque une exposition intitulée : Les enfants de la Libération

Enfin, le week-end du 31 mars-1^{er} avril nous vous proposerons, à la médiathèque, de venir écouter les spécialistes locaux de ces conflits. Nous recevrons entre autres Michel Boivin et Patrick Fissot pour une table ronde sur les Manchois dans les guerres mondiales et Jean Laspougeas sur les guerres Napoléoniennes. Accessible à tous et gratuit, ce sera un temps d'échange et de culture.

Nous vous communiquerons le programme détaillé des conférences et des tables rondes en janvier 2023 !

Notre centenaire Denise Legallais

Denise Legallais a eu 100 ans le 24 juillet dernier. Née en 1922, elle grandit dans une fratrie de 10 enfants. Elle épouse, en 1946, Léon et a 4 enfants. Elle est employée de 1968 à 1985 au Bon Sauveur. En 1990, son mari Léon décède. Elle décide alors de s'installer à Agneaux. Très active, elle s'adonne à sa passion : la danse. Afin de lui rendre hommage Alain Sevéque, maire, et Elisabeth Legrand, adjointe aux affaires sociales, se sont rendus à son domicile pour marquer son centenaire et ont pu échanger avec Denise, sa fille et son gendre. Enfin, le 16 octobre, le repas des plus de 65 ans a été l'occasion de lui rendre hommage. Tout le monde a remarqué la très grande forme de Denise.





Au cours de l'année 2022, la ville s'est dotée de nouveaux outils de communication afin de pouvoir vous apporter, en temps réel, les informations essentielles de la commune.

Ils nous permettent dorénavant de vous informer sur les travaux, les manifestations culturelles et les aléas du quotidien. Nous avons d'abord inauguré, place de Gouville, un nouveau panneau lumineux. A porté de regard, il offre en un clin d'œil toutes les informations utiles pour toutes celles et tous ceux qui empruntent la route de Coutances. Puis, en septembre, nous avons mis en route notre nouveau site internet : agneaux.fr. Plus pratique et ergonomique pour vous, il est également plus attractif. Conçu pour vous permettre une navigation simple, vous y trouverez toutes les informations utiles grâce à 7 rubriques principales en tête de page.

Au fil de ces rubriques, vous pourrez consulter les menus de la cantine, trouver le contact de votre association préférée, lire les bulletins municipaux, faire des démarches en ligne (état civil et lo-

cation de salles), etc. La rubrique famille a été conçue afin d'apporter des informations utiles à tous les âges (de la petite enfance à la maison de retraite). Une page infos travaux vous donnera les grands axes des travaux à venir sur la commune. Pour vous aider, vous pourrez accéder en un clic à certaines pages afin de gagner du temps. Ces rubriques sont les plus recherchées sur le site actuel et permettent de trouver directement l'information que vous cherchez.

De nombreuses photographies et une vidéo de présentation illustrent les différentes pages montrant ainsi les

richesses culturelles, patrimoniales et naturelles de la commune d'Agneaux. Rendez-vous sur agneaux.fr

Enfin, le dernier outil de communication est dans votre poche. Grâce à l'application citykomi vous aurez toutes les actualités de la ville. Plus de 400 personnes l'ont adoptée. Rejoignez-nous !



Poursuivant un double objectif de baisse d'économies d'énergies et des dépenses publiques, votre conseil municipal, accompagné par les services du Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50), a décidé la mise en place d'une coupure nocturne de l'éclairage public de 23 heures à 6 heures du matin à compter du 14 novembre 2022 sur la commune d'Agneaux, à l'exception des zones dangereuses où l'éclairage restera actif.

Cette démarche, déjà adoptée par de nombreuses collectivités voisines, permet de :

- lutter contre la pollution lumineuse : forte recommandation du Grenelle de l'environnement.
- Favoriser la biodiversité en réduisant l'impact de l'éclairage sur la faune sauvage (papillons, oiseaux, mammifères...).
- Veiller à la santé de nos concitoyens car de nombreuses études démontrent l'impact négatif de la lumière sur le sommeil.
- Réduire de près de moitié, l'impact financier de l'éclairage (une économie de 10 700 €/an).

De nombreuses expériences ont montré que l'extinction nocturne n'augmente pas le nombre d'accidents. Selon la gendarmerie, au contraire, les automobilistes ont même tendance à réduire leur vitesse. L'éclairage public n'a également aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. Selon les chiffres disponibles de l'Observatoire

National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP), 80 % des vols et agressions ont malheureusement lieu en plein jour.

Les économies réalisées seront, au fur et à mesure, réinvesties dans la rénovation de notre éclairage public vieillissant (mise en place de technologie LED) permettant de nouvelles réductions des dépenses énergétiques (ou autres exemples de réinvestissements).

TRAVAUX

Travaux route de Périers

Après la première phase d'enfouissement des réseaux en 2022, les travaux de la route de Périers entreront dans leur seconde phase en 2023. A partir d'avril-mai, l'enrobé sera fait ainsi que les nouvelles pistes cyclables. Les travaux se termineront fin 2023. Une permanence sera mise en place au début de l'année afin que vous puissiez prendre connaissance des plans.

LES RÉFÉRENTS DE QUARTIER



Daniel Gosset

Quartier de l'allée des Prairies,

Rencontre avec Daniel Gosset, référent de quartier de l'allée des Prairies, la rue de Turgis, l'allée du Bois et la rue des Campagnes.

Qui êtes-vous et comment êtes-vous devenu référent de quartier ?

Je suis Daniel Gosset et j'habite à Agneaux depuis 15 ans. Nous sommes venus vivre dans cette maison, que nous avons achetée quelques années plus tôt, parce qu'à l'heure de la retraite, il a fallu quitter le logement de fonction que nous occupions, ma femme et moi, comme gardiens à la Maison de l'Agriculture, où nous avons passé 24 ans de notre vie. Il y a quelques années, Mme Leboucher, ancienne conseillère municipale, est venue me voir pour me dire que cela m'irait bien d'être référent de quartier.

Comment voyez-vous votre rôle de référent de quartier ?

Ma principale action est d'aider les voisins. Je suis serrurier de métier, et il m'arrive souvent de dépanner les voisins qui ont des problèmes de serrure. Dernièrement, j'ai posé une barre de maintien chez ma voisine qui est handicapée. On s'entend tous très bien

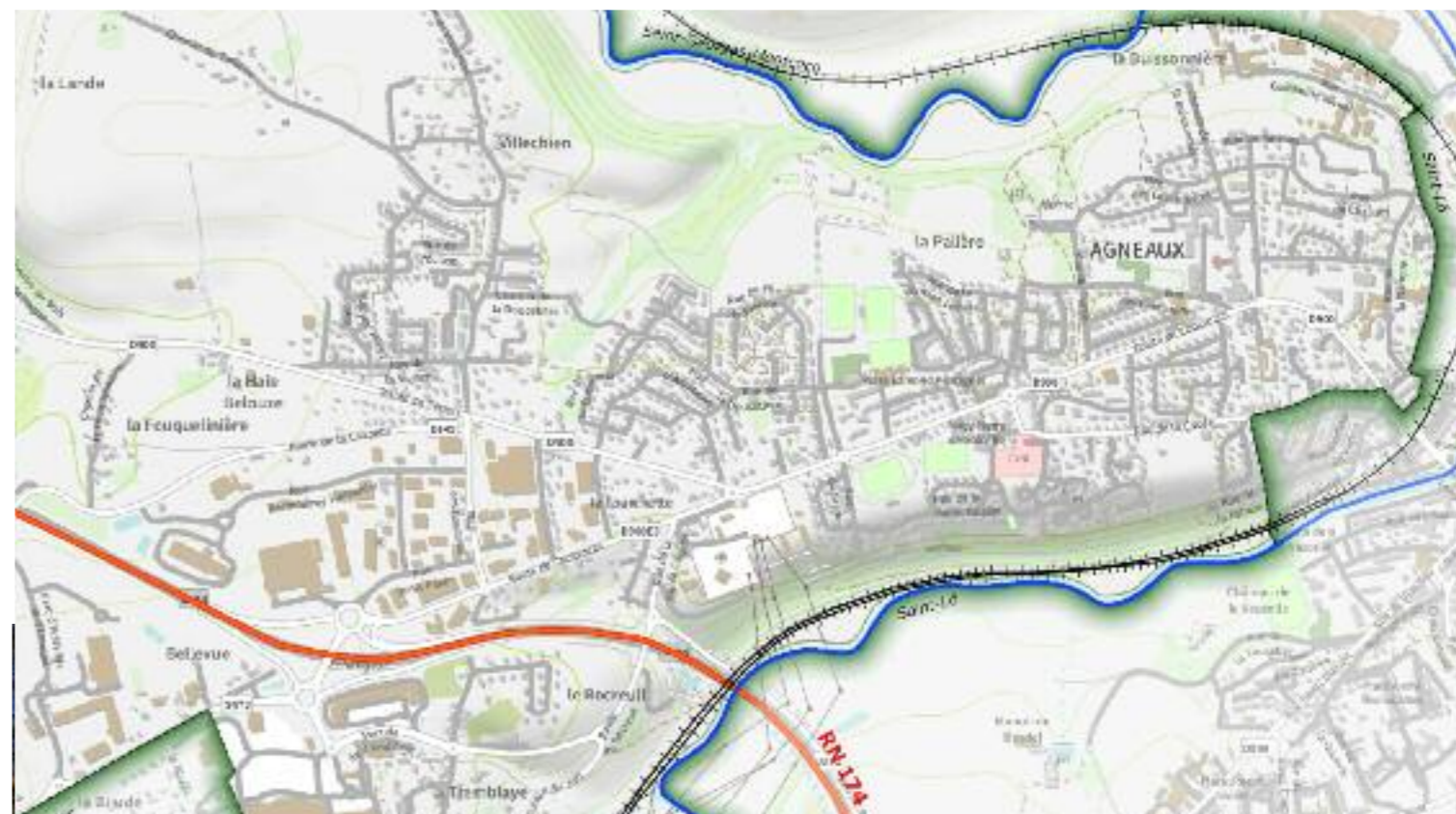
dans le quartier ; l'été, j'ai toujours les clés de plusieurs maisons dont les propriétaires sont partis en vacances et je passe vérifier que tout va bien, relever le courrier.

Il y a une chose qui me met en colère ; c'est la vitesse des voitures et le stationnement gênant dans notre quartier. Comme référent de quartier, je me suis battu pour remédier à cela et ça va mieux. Il ne manque plus que le marquage au sol pour indiquer que la zone est limitée à 30 km/h.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce rôle ?

Les réunions avec les autres référents de quartier sont très conviviales et cela permet de se connaître.

Au moment où notre rencontre se termine, le téléphone sonne. C'est une voisine, dont un morceau de terrasse s'est écroulé et il faut aller scier quelque chose. Et Daniel repart aider ses voisins.



Source : France Raster - IGN, licence n°2008-01034-33 Route500 - IGN

Anthony Thomas

Quartier de Villechien

Pouvez-vous vous présenter ?

Anthony THOMAS, 31 ans et je vis à Agneaux depuis 8 ans suite à une mutation pour ouvrir le Vertbaudet de la zone de la Tremblaye. Auparavant je vivais à Paris et je suis originaire de la Creuse (Guéret 23). Je suis titulaire d'un Master 1 en psychologie clinique obtenu à l'Université Paris X Nanterre où en parallèle je travaillais comme vendeur chez Vertbaudet et comme chroniqueur radio pour une émission en live le vendredi soir dans une web radio. Ma mutation en Normandie et à Agneaux a été un véritable bonheur, cela m'a permis de retrouver la vie rurale tout en ayant une ville attractive aux multiples équipements et pôles. Ayant envie de changer de métier, j'ai repris des études il y a 3 ans au Groupe FIM CCI de Saint-Lô et je termine actuellement un Master Responsable d'affaires agroalimentaires spécialisé en marketing, communication, management et gestion de projets. Ayant toujours eu le goût d'entreprendre, je suis actuellement auto-entrepreneur dans la vente e-commerce de produits issus de nos TPE/PME/Artisans normands. Mettre en avant notre terroir, nos entreprises et notre savoir-faire a toujours été quelque chose d'important pour moi.

Depuis quand et pourquoi avez-vous souhaité devenir référent de quartier ?

Je suis référent de quartier (quartier de Villechien) depuis octobre 2022, c'est donc tout récent. J'ai souhaité devenir référent de quartier car, d'une part, il n'y avait pas de référent dans mon quartier et je trouve qu'il est important que tous les quartiers soient représentés. D'autre part, je souhaitais m'investir davantage dans la vie de notre quartier et de notre ville afin d'être acteur du Agneaux de demain. De plus, il est important pour moi de pouvoir créer du lien avec nos élus municipaux afin que l'on puisse tous avancer main dans la main et améliorer la vie quotidienne d'Agneaux.

Que représente pour vous le rôle de référent de quartier ?

Un référent de quartier doit être les oreilles, la bouche et les yeux de son quartier. Il faut donc avoir une écoute active de ce qu'expriment les habitants du quartier afin de pouvoir transmettre leurs doléances. Pour moi, le référent de quartier est l'intermédiaire entre les habitants du quartier et nos élus. Il s'agit aussi d'observer la vie quotidienne de son quartier et voir ce qui pourrait être amélioré,

il faut donc également être force de proposition en faisant passer l'intérêt collectif au premier plan.

Avez-vous déjà eu l'occasion de remonter certaines choses ?

J'ai pu faire remonter certaines choses :

- l'état des trottoirs qui par endroits laisse à désirer et peut même devenir dangereux
- le dépôt sauvage d'ordures ménagères au niveau du container à verre
- les nuisances et soucis provoqués par la prolifération des chats 'sauvages'
- les soucis provoqués par certaines haies non taillées qui empiètent complètement sur le trottoir étroit



A ce jour, 15 référents de quartier, répartis sur le territoire d'Agneaux, concrétisent les interactions entre les services de la mairie et les quartiers.

Les référents sont :

- **Quartier de la Mouchette**
M. PEPIN Dominique, 10 rue de la Mouchette
- **Quartier du Joli et du Boscq**
Mme LESCENE Odile, Le Joli
- **Quartier de la Demeurance**
Mme VASTEL Céline, 14 rue de la Demeurance
- **Quartiers Allée des Prairies, rue de Turgis, allée du Bois et rue des Campagnes**
M. GOSSET Daniel, 12 allée des Prairies
- **Quartier rue de la Banque et rue Guillaume Michel**
M. CHAPRON Bernard, 1 bis rue de la Banque
- **Quartier des Coteaux de la Vire**
M. FRAPART Steven, 27 rue de Tathou et Mme ENOT Anne-Sophie, 5 rue de Chausey
- **Quartier de la Doucetièrre**
Mme COUPEAUX Claire, 10 rue de Savoie et Mme DILASSER Thérèse, 2 rue de Normandie
- **Quartier de l'Orée du Bois**
Mme LALLIER Michèle, 5 l'Orée du Bois
- **Quartier de la Haie Belouze**
M. LECLERC Gilles, La Haie Belouze
- **Quartier de la Falaise rue du Coteau, du Stade, du Clos des Mûres, route de Coutances entre le giratoire du groupe scolaire et le giratoire rue de Turgis :**
Mme BERNARD Marion, 28 rue de la Petite Falaise
- **Quartier de la Vignette**
M. MASSICOT Philippe, 45 rue Xavier Antoine
- **Quartier de Villechien**
M. THOMAS Anthony, 255, rue de Villechien, bâtiment B appartement 27
- **Quartier du Centre-Ville**
Mme LEROY Maryvonne, 12 rue du Général de Gaulle



ÉCOLES

Le restaurant scolaire de l'école Marie Ravenel

L'école et ses projets



L'équipe cantine de gauche à droite : Emilie, Cathy, Lilou, Priscilla, Graziella, Ludivine, Nadine

Comme dans la chanson, on préfère manger à la cantine : les repas sont équilibrés et variés, ils se déroulent dans une ambiance sympa avec les copains et les copines.

Maryline (Lilou pour les enfants) est aux commandes du restaurant scolaire, les jeunes convives apprécient sa bienveillance et son sourire mais ils connaissent le cadre : respect des règles d'hygiène et de la vie en société. Et si à priori on n'aime pas, il faut goûter. On évite le gaspillage, ainsi il vaut mieux se resservir une 2ème fois.

Maryline définit les menus à l'avance, ils doivent être diversifiés et adaptés aux besoins nutritionnels des enfants, il faut beaucoup d'imagination ou simplement ressortir les vieilles recettes familiales, en effet les jeunes convives apprécient tout à fait la soupe aux légumes. Elle passe les commandes 2 fois par semaine, les menus doivent être réalisés avec au moins 50% de produits de qualité et durables labellisés dont au moins

20% de produits bio. Les plats sont cuisinés sur place, en majorité avec des produits frais selon des recettes traditionnelles, de la tartiflette au veau marenge en passant par le burger maison. Ainsi, les pommes épluchées en cuisine sous la forme de ressorts exercent bien leur effet attractif, pas de reste dans les assiettes. Pour répondre à une directive nationale, le menu est végétarien une fois par semaine, les enfants apprécient les hachis de légumineuses, les nuggets de blé et les plats à base d'œufs et de produits laitiers, le compte de protéines est bon.

L'équipe de 7 personnes doit bien s'organiser pour assurer la confection des repas, le service puis le ménage. Tous les midis il faut être prêt pour le 1er service à 11h30 avec une cen-

taine de petits de maternelle et CP. Les enfants de 3 ans mangent très bien et sont les plus sages, il suffit de les aider un peu, précise Ludivine attentive. Au 2ème service un peu plus animé, arrivent encore une centaine de convives affamés, ils ont leurs habitudes, ils se placent avec les copains, le temps du repas c'est l'occasion de se détendre et de communiquer sous les regards attentifs du personnel qui s'active de table en table avec le petit mot approprié à chaque demande ou situation.

Le restaurant scolaire accueille aussi un effectif de 110 enfants du centre de loisirs tous les mercredis et toutes les vacances scolaires. Ainsi, l'activité ne s'arrête qu'entre Noël et le jour de l'An. **Les menus sont affichés sur le site Agneaux.fr et sur l'application [citykomi](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.citykomi)**



Visite de l'exposition, l'atelier de Sergio de Castro au musée de Saint Lô

La rentrée du 1er septembre s'est bien déroulée avec 233 élèves, 80 en maternelle et 153 en élémentaire. Les élèves sont répartis dans 11 classes. 4 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles accompagnent les enfants des 4 classes de maternelle. De nombreux projets sont mis en œuvre au fil de l'année, liste non exhaustive :

■ Les CM2 iront en classe de neige à Valloire. Ce séjour se prépare autour d'apprentissages en français, mathématiques, géographie, sciences... Un travail autour de la vidéo clôturera cette activité - Le projet Ecole et cinéma va permettre d'offrir aux élèves du CP au CM2 une initiation au cinéma par la projection en salle

d'un programme de 3 films adaptés à l'âge des enfants. L'accompagnement pédagogique est mené par les enseignants et les partenaires culturels.

■ Après 2 ans d'interruption due au covid, le projet chorale est relancé.

■ Le projet « Culture cheval » : Il concernera les CP, CE1 et CE2 si le projet est retenu par le département de la Manche avec un 1er volet d'apprentissage grâce à 6 séances et un 2ème volet visant la découverte de la filière équine.

■ Le projet histoire avec la commission communication de la commune sur le thème, les Manchois et 2000 ans de guerre, autour d'expositions et d'interventions d'historiens.

S'ajoutent les expositions d'arts plastiques, les actions de prévention et génération 2024, les activités pédagogiques et de sports comme les échecs, le judo, la natation, le jardinage et l'équilibre alimentaire ainsi que des sorties pédagogiques au théâtre, dans les médiathèques, aux rendez-vous soniques, rencontres sportives.

On reconnaît l'investissement du corps enseignant et de leurs partenaires pour diversifier les apports culturels, sportifs et sociaux auprès des élèves tout à fait réceptifs et intéressés.



ÉCOLES

Visite des jardins potagers par des classes de l'école Marie Ravenel



Les jardiniers des jardins familiaux ont invité les élèves de l'école Marie Ravenel à des ateliers de jardinage. Ainsi, les écoliers de 6 classes sont partis à la découverte des légumes, des fleurs, des petites bêtes et des outils. Ils ont dégusté des framboises, des feuilles de menthe, des petits pois crus et aussi la confiture de rhubarbe de Claudine. Des professeurs des écoles sont repartis avec des brassées de rhubarbe et chaque enfant a rapporté une pomme de

terre et aussi des fleurs de lavande. A chaque visite, 2 à 3 jardiniers pédagogues dans leur passion, ont aidé les élèves à confectionner des petits godets à l'aide de petits rouleaux de récupération. Chaque enfant a rapporté son petit godet contenant terre et graine pour l'enfouir dans le jardin familial ou dans un pot dans la maison. Les enfants étaient ravis, ils ont participé avec entrain, certains ont des connaissances, tous ont été atten-

tifs, ils ont posé beaucoup de questions. Les professeurs, et les atsem pour les maternelles, ont accompagné les jardiniers et leurs élèves au cours des échanges et des découvertes dans une très bonne ambiance générale. Tous ont remercié la patience et la générosité des jardiniers. En conclusion, les jardiniers et les professeurs vont programmer très rapidement un cursus jardinage à dérouler dès début 2023.

CENTRE DE LOISIRS



Inscriptions

Les inscriptions au centre de loisirs le mercredi et les vacances scolaires se font sur le site internet saint-lo-agglo.fr, ou par mail, acm.agneaux@saint-lo-agglo.fr, ou par téléphone au 02 33 57 77 60.

Halloween au centre de loisirs

Pendant les vacances d'automne le centre de loisirs a rassemblé chaque jour une centaine d'enfants. Ils ont fêté Halloween comme il se doit en

déclinant toutes les activités propres à plonger l'espace dans une sympathique ambiance d'horreur, décoration, maquillage, boum d'halloween,

grands jeux et activités sportives. Des photos des enfants déguisés prises dans les terribles décors ont été vendues au profit du téléthon.

RÉTRO 2022

Ça s'est passé à Agneaux

L'année 2022 a été riche en événements sur notre commune. La culture a été à l'honneur à travers notamment les rendez-vous de la culture. Mais, après plus de deux années de Covid, nous avons pu nous retrouver lors de différentes manifestations.



Pascal Perrineau



Eric Anceau



Les rendez-vous de la culture

En mai et en octobre 2022 ont été organisés les 2^e et 3^e rendez-vous de la culture. Nous avons eu le plaisir d'accueillir à la médiathèque deux grands spécialistes : Eric Anceau et Pascal Perrineau. Traitant respectivement de Napoléon III et des dernières élections, en toute simplicité et pour tous les curieux, ces deux intellectuels nous ont livré leurs brillantes analyses. Vous avez été nombreux à venir assister à ces deux conférences. Ce sont près de 120 personnes qui sont venues écouter Pascal Perrineau.



En 2023 les rendez-vous de la culture se poursuivront, nous recevrons par exemple Christian Le Bart, professeur à l'IEP de Rennes, afin d'échanger sur les mouvements sociaux de ces dernières années et notamment les gilets jaunes. Il a consacré un livre à ce mouvement politico-social qui s'est déroulé fin 2018 début 2019. Nous vous proposerons au fil des rendez-vous de la culture des intervenants spécialistes dans différents domaines.



Des moments de convivialité

L'année 2022 a été marquée par de nombreux moments d'échange avec vous. Ce fut par exemple le pique-nique des habitants le 8 juillet. Vous étiez plus de 300 personnes à partager avec nous ce moment de convivialité. Il y a eu également le forum des associations et la soirée organisée par notre comité des fêtes avant le tirage du feu d'artifice parc de la mairie devant plus de 350 personnes.

Nous avons également eu le plaisir de croiser petits et grands lors de la fête de la Musique des enfants avec la présence du groupe Olifan. En l'espace de quelques minutes nous avons été replongés au temps de la conquête de l'Ouest. Agneaux était en Amérique.

Enfin, le 16 octobre, après deux années de report, s'est tenu le repas des plus de 65 ans. Merci à tous les bénévoles pour le travail.

La météo a souvent été de la partie nous permettant de profiter de ces moments.



RÉTRO 2022



Ils embellissent la ville

Au printemps dernier, a eu lieu le concours des maisons et balcons fleuris. Des Agnelaises et des Agnelais ont alors participé au concours et montré l'étendu de leurs talents. Ont notamment été récompensés : Claude Lebland, Catherine Choisy et Bernard Moulin. Bravo à tous les participants !



Quiproquo

Le dimanche 30 octobre, la troupe de l'UIA est venue interpréter sa nouvelle pièce Quiproquo. Ecrite et mise en scène par Christian Léveillée, cette avant première a rassemblé plus de 200 personnes à la salle des fêtes.

Visite du préfet

Le jeudi 17 novembre, le préfet de la Manche, Frédéric Perissat, est venu passer une demi-journée sur notre commune. Après avoir pris le temps de visiter la maison médicale et d'échanger avec le docteur Sciré, il a passé un moment à la micro-folie, en essayant le musée numérique et le Fablab. Il s'est ensuite rendu place de l'Avenir et a ainsi pu discuter avec les directeurs de l'école Marie Ravel, du centre de loisirs et de l'école de musique.



16



Jumelage Agneaux-Fratautii Noi

En août nous avons reçu pour quelques jours une délégation venant de Fratautii Noi commune de Roumanie. Emmenée par le maire George Olari, la délégation a visité notre commune et quelques lieux touristiques de la Manche : Le Mont-Saint-Michel ou Tatihou. Le temps fort a été marqué par la signature officielle de la charte confirmant l'engagement de nos deux communes. Merci à nos amis roumains et au comité de jumelage (notamment le président Patrick Enée et le vice-président Philippe Letourneur)



17

SAINT-LÔ AGGLO

TRI FACILE : nouvelle tarification en 2023

À partir du 1^{er} janvier 2023, chaque usager du service de collecte des ordures ménagères du territoire de l'Agglo se verra facturer une redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitatives (REOMi). Celle-ci remplacera intégralement la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) payée aujourd'hui à travers l'impôt foncier et la redevance pour les habitants de l'ex-communauté de communes de Canisy. La nouvelle redevance prendra la forme d'une facture. Ainsi le montant payé sera dorénavant fonction du service proposé et utilisé.

Votre redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative comprendra :

■ Une part fixe que je paie quelle que soit mon utilisation du service qui comprend :

- Les 12 levées annuelles de mon bac gris ou ma dotation de rouleaux de sacs rouges ou mes 36 accès aux colonnes d'apport volontaire (en fonction de ma situation)
- La totalité des levées de mon bac jaune (ou de mes sacs jaunes)
- Le matériel, la prévention, la communication, le traitement et la valorisation de mes déchets, l'accès aux déchèteries...

■ Une part variable incitative, que je devrai payer si j'utilise le service de collecte des ordures ménagères au-delà de ce qui est inclus dans ma part fixe.

- C'est la part incitative. C'est le coût des levées de mon bac gris au-delà des 12 levées déjà incluses ou le nombre de sacs rouges complémentaires achetés ou le nombre d'accès aux colonnes d'apport volontaire au-delà des 36 déjà compris.

Quand et comment je paie ?

- 1 facture
- 1 fois/an : en janvier de l'année n+1 pour la gestion des déchets de l'année N. (Je recevrai ma 1^{ère} facture de REOMi en janvier 2024 pour l'utilisation du service de l'année 2023)
- Mensualisation possible : gratuite, prélèvement en 10 fois sans frais. (Je peux demander la mensualisation dès mars 2023. J'aurai 10 mensualités de mars à novembre et en février 2024 la dernière mensualité et la part variable si j'en ai une).
- 1 adresse à retenir : « mes démarches en ligne » sur saint-lo-agglo.fr pour toutes les demandes : prélèvement automatique, mensualisation, changement de situation,...

Combien je paie ?

J'ai des bacs individuels ou des sacs prépayés

Part fixe annuelle		Part variable incitative	
Zones* de collecte 1x/semaine	Zone de collecte 1x tous les 15 jours	Bac gris Coût par levée supplémentaire au-delà des 12 levées	Sac rouge Achat d'un rouleau supplémentaire de sacs rouges (26 sacs de 30 L)
Bac gris 120 L ou 2 rouleaux de sacs rouges : 250 €	Bac gris 120 L ou 2 rouleaux de sacs rouges : 230 €	120 L : 4.10 €	24.60 €
Bac gris 240 L ou 4 rouleaux de sacs rouges : 320 €	Bac gris 240 L ou 4 rouleaux de sacs rouges : 300 €	240L : 7.70 €	24.60 €
Bac gris 360 L ou 6 rouleaux de sacs rouges : 384 €	Bac gris 360 L ou 6 rouleaux de sacs rouges : 364 €	360L : 10.80 €	24.60 €

*zones fortement agglomérées : Saint-Lô, Agneaux, Saint-Georges-Montcocq, Torigny-sur-Vire et Saint-Amand

Je dépends de colonnes d'apport volontaires

Part fixe annuelle**	Part variable incitative**
Je dispose d'un badge et je peux effectuer 36 apports en colonne d'apport grise (ordures ménagères). Je paie 250 €.	À partir du 37 ^{ème} apport à la colonne grise, je paie une part variable de 1,35 € / apport.

Je dépends de bacs collectifs

Part fixe annuelle**	Part variable incitative**
J'habite dans une zone fortement agglomérée* collectée 1 fois/semaine, je paie 250 €. J'habite sur une autre zone du territoire collectée 1 fois/15 jours, je paie 230 €.	Les éventuelles levées des bacs collectifs supplémentaires seront répercutées dans les charges de copropriété.

** En fonction des cas, le montant sera à régler à Saint-Lô Agglo, au bailleur ou au syndic.

Les bons gestes

- Je trie pour optimiser la valorisation des déchets.
- Je sors mon bac ou sac la veille au soir de la collecte.
- Je ne dépose pas de sacs poubelles au pied des colonnes ou à tout autre endroit du domaine public sous peine d'amende.

À noter :

- Vous n'avez pas encore été dotés de solution pour la gestion de vos déchets : bacs, sacs rouges ou badges d'accès aux colonnes d'apport volontaire, contactez la direction Cadre de vie et collecte des déchets de Saint-Lô Agglo au 0800 710 775 (appel et service gratuits) ou faites vos démarches directement sur les téléservices mesdemos.demarches.saint-lo-agglo.fr
- Pour les usagers disposant du service de ramassage en porte-à-porte des déchets verts, celui-ci devient un service optionnel payant à compter du 1^{er} janvier 2023 et il convient de vous inscrire.

0 800 710 775 Service & appel gratuits



Projet alimentaire territorial : Défi familles alimentation positive

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), Saint-Lô Agglo organise un défi gratuit autour de l'alimentation locale de janvier à juin 2023. L'objectif est de faire découvrir à des familles du territoire une autre façon de consommer et manger local. Les familles peuvent s'inscrire du 14 novembre et jusqu'au 31 décembre 2022 pour participer au défi familles alimentation positive.

De janvier à juin 2023, 5 équipes composées chacune de 7 foyers relèveront le défi de modifier leurs habitudes de consommation alimentaire sans dépenser plus. Accompagnés par des professionnels, les familles se rencontreront durant 6 mois autour de différentes activités : soirées sur l'équilibre alimentaire, ateliers cuisine, visite de ferme, atelier jardinage, soirée sur l'équilibre alimentaire, sensibilisation au tri et bien d'autres encore... Autant de moments pour découvrir et partager des « trucs et astuces » pour manger local tout en maîtrisant son budget, dans une ambiance conviviale et gourmande ! Un bilan en juin sera réalisé.

Comment participer ?

C'est gratuit
Pour participer, il suffit de s'inscrire sur le site de l'agglo saint-lo-agglo.fr dans l'onglet « mes démarches en ligne » - développement économique inscription défi familles alimentation positive.



SLAM Saint-Lô Agglo Mobilités... des solutions pour répondre aux nouveaux besoins en matière de déplacement

Le transport urbain :

SLAMBus

C'est le réseau de transport urbain de Saint-Lô Agglo.

Toutes les lignes relient la gare SNCF de Saint-Lô.

Ce réseau comprend 3 lignes régulières de bus et 1 navette Gare <-> Torigny-les-Villes.

Les titres de transports sont disponibles à l'unité, en forfait de 10 tickets et en abonnement Pass mensuel ou annuel. (1.05€ le ticket)

Bon à savoir : SLAM Bus le samedi c'est gratuit !
En chiffres : 3 lignes / 1 navette / 106 arrêts

Le transport à la demande :

SLAMTransport à la demande

C'est le service TAD disponible sur les 61 communes du territoire à 36 points de prise en charge ou de dépôt. On peut prendre le service au domicile ou à l'un des points de dépôt. Le territoire est divisé en 2 zones infranchissables et une aire urbaine. Le coût d'un trajet est de 1.05€.

Le service TAD est limité à 4 trajets/semaine. Une 1^{ère} inscription est nécessaire auprès de l'Agence SLAM. Ensuite il faut réserver auprès de la centrale de réservation (02 33 05 05 05). Retrouvez le règlement complet sur

saint-lo-agglo.fr

Bon à savoir : les personnes porteuses de la carte invalidité ou mobilité inclusion sont prises en charge à leur domicile et déposées sur le lieu de leur choix dans le respect des limitations des zones de desserte. L'accompagnant bénéficie de la gratuité lors du trajet.
En chiffres : 36 arrêts TAD / 2 zones / 1 aire urbaine.

Le covoiturage :

SLAMCovoiturage

Il s'agit d'un slation de court-voiturage mise en place par l'Agglo pour favoriser une mobilité durable et inclusive.

Pour un trajet jusqu'à 25 km en provenance ou à destination de l'Agglo, le coût pour le passager est le même que celui d'un titre de transport SLAMBus soit 1.05€ jusqu'à 25 km (0.10€/km au-delà).

Grâce à l'abondement de 095€/trajet de Saint-Lô Agglo dans la limite de 2 trajets/jour, le conducteur est rémunéré 2€ minimum.

Pour l'utiliser, c'est simple, téléchargez l'appli KAROS sur votre téléphone portable et indiquez les trajets sur lesquels vous souhaitez covoiturer en tant que passager ou conducteur.

Bon à savoir : les entreprises peuvent adhérer au programme Karos Entreprises et faire



facebook.com/ville.agneaux

ENTREPRISES

La Baraque à fromages

Sylvie Adam

La Baraque à fromages

40b rue Antoine Lavoisier - 50180 AGNEAUX
07 66 35 72 23
labaraquefromages@gmail.com
Horaires d'ouverture : Le mardi de 15h00 à 19h00
et du mercredi au samedi de 9h30 à 19h00.

Quand avez-vous commencé votre activité ?
Très récemment, l'inauguration a eu lieu le 14 septembre.

Quels sont les types de produits que vous proposez ?

Je propose tous types de fromages, crèmerie et épicerie fine. Tous les produits ont une provenance française ou européenne sous label AOP.

Pourquoi avoir choisi Agneaux pour votre activité et plus spécialement cet emplacement ?
La zone d'activité de la Croix Carrée est une zone

attractive avec un fort développement commercial et il manquait dans ce secteur parmi tous les commerces déjà présents une activité comme la mienne.

Qu'avez-vous à proposer aux Agnelais pour les fêtes de Noël ?

Pour Noël, je vais proposer des coffrets cadeaux et des plateaux de type apéritif, raclettes en ajoutant un côté plus festif et des produits plus originaux qu'à l'accoutumée.



Mickaël Lejeune

Agneaux informatique

Agneaux Informatique

06 15 96 13 99
assistance@agneaux-informatique.org
www.agneaux-informatique.org
Horaire : Lundi au samedi de 8h à 18h

Quand avez-vous commencé votre activité ?

J'ai commencé mon activité en février 2021. Je suis parti de rien et j'ai tout de suite trouvé en face de moi une forte demande concernant la prestation informatique.

Vous vous adressez aux particuliers ou aux professionnels ?

Les deux, pour les professionnels, je vais

gérer l'installation du matériel, les serveurs, le réseau, les sauvegardes et les accompagner au quotidien en cas de besoin. Pour les particuliers, le besoin est différent. Je donne des conseils sur le matériel à acheter en fonction des besoins informatiques de chacun. Je réalise également du dépannage et des cours. Je suis agréé 'service à la personne'.

Que diriez-vous aux personnes qui ont peur de l'informatique ?

Il ne faut pas en avoir peur, je me qualifie de coach informatique. J'accompagne ceux qui en ont besoin et j'aime donner de la confiance aux gens pour qu'ils puissent maîtriser cet outil essentiel dans notre vie de tous les jours.

Boucherie d'Alex

Quand avez-vous commencé votre activité ?

J'ai commencé l'activité très récemment, le 28 septembre avec mon employé. On est ravi, la clientèle est présente !

Pourquoi avez-vous choisi la place Edmond Piedagnel pour vous installer ?

Une occasion s'est présentée, on l'a saisie. Les locaux nous ont plu. Ils sont grands et déjà adaptés à l'activité de boucherie.

Quelles sont les prestations que vous pouvez offrir ?

Pour l'heure je suis boucher, charcutier mais également traiteur à emporter. On travaille

avec l'abattoir de Coutances. On propose des produits de la région et on aimerait développer nos contacts dans la région pour proposer des produits toujours plus proches de chez nous et faire fonctionner le circuit court.

Boucherie d'Alex

Place Edmond Piedagnel
02 33 57 71 27
Boucheriedalex@gmail.com
www.agneaux-informatique.org
Horaires d'ouverture : Du mardi au samedi de 8h à 13h et de 14h30 à 19h

Alexandre Dujardin





Interview de Jean-Loup Hervieu, Président de l'Association Les Agnelets

Les Agnelets



Pouvez-vous me présenter votre association ?

Les Agnelets est une association loi 1901 créée en 1988 et non affiliée à une fédération sportive. A l'origine c'était une association de course à pied uniquement, à laquelle se sont ajoutées une section VTT en 2003 et une section cyclo (vélo route loisirs) en 2005. Nous avons aujourd'hui 115 adhérents, tous majeurs car nous ne disposons pas d'encadrement pour les jeunes. La cotisation annuelle est de 20 €, elle permet de pratiquer les trois activités de l'association.

Quels sont les horaires des sorties ?

Pour la course à pied, les départs se font tous les dimanches matin à 9h (en été) ou 9h30 (en hiver) au complexe sportif d'Agneaux, deux groupes peuvent se former et s'adapter aux différences de niveaux. Rendez-vous également en semaine,

tous les mercredis soir à 19h30 devant l'immeuble Lesca (près de la place Edmond Piedagnel) pour un rythme plus soutenu.

Concernant le VTT, le départ se fait à 8h30 (en été) ou 9h (en hiver), à partir du complexe sportif d'Agneaux. Un ou deux groupes sont composés en fonction du nombre de personnes présentes et des différences de niveau. En hiver les vttistes parcourent entre 30 et 40 kms contre 35 à 50 kms en été.

Quelqu'un qui commence le VTT peut bien évidemment rejoindre l'association, les membres de chaque groupe s'attendent, personne n'est laissé seul.

Un groupe messenger permet d'échanger sur les événements aux alentours ainsi qu'entre les membres du club. Un groupe de Vttistes part également le jeudi après-midi à 14h, il réunit en ma-

jorité des retraités, et accueille volontiers des actifs en congés ou disponibles. Quelques Vttistes à assistance électrique participent à ces sorties et sont bien sûr acceptés.

Enfin les passionnés de vélo de route sortent en semaine les lundi, mercredi et vendredi à 14h00 l'été et 13h45 l'hiver. Le départ se tient au complexe sportif d'Agneaux, il accueille entre 15 et 20 personnes qui se divisent en deux ou trois groupes.

■ Aux beaux jours, le groupe avec le niveau le plus élevé part pour une sortie de 70 à 100 kms l'été.

■ Les 2 autres groupes font entre 40 et 70 kms

Tout nouvel arrivant sera bien évidemment guidé pour trouver son bon groupe. Aujourd'hui il manque du monde pour créer un groupe le samedi



matin, avis aux amateurs ! Un maître mot pour les cyclo : « Prudence sur la route ! »

Participez-vous à des compétitions ?

Les coureurs à pied participent à des trails, semi ou marathons au cours de l'année. Une grande sortie est également organisée annuellement (15/20 personnes), cette année, c'était le trail de Guerledan en Bretagne.

Pour les cyclo, une fois par mois de mai à septembre, une sortie à la journée avec pique-nique ou restaurant le midi est organisée.

A la belle saison les Vttistes font des sorties délocalisées (Hambye, Torigny...) d'environ 35/40 kms. Le club participe également à des grands événements VTT organisés en France (le Roc d'Azur : plus grande manifestation VTT de France à Fréjus qui se déroule sur 5 jours, cette manifestation accueille plus de 10 000 Vttistes), les monts d'Arrée (à Huelgoat en Bretagne), La Médocaine, la Maxi verte... Du covoiturage est organisé pour participer aux différentes manifestations.

L'association organise-t-elle des événements ?

Depuis très longtemps, l'association organise tous les ans une rando VTT (1 fois par an au mois d'avril avec un départ au magasin VRC dans la zone de la Croix Carrée). L'évènement accueille entre 150 et 250 participants. Pendant 5 ans a été organisé les 8 heures VTT d'Agneaux, autour de la mairie. Cet évènement bien connu des habitants d'Agneaux a été remplacé par le vétathlon depuis 2014, c'est un relais course à pied - VTT - course à pied, en équipe ou en individuel. L'or-

ganisation de ce challenge reprendra en 2023 mais uniquement sur la base d'un relais course à pied puis VTT. Une réflexion sur les parcours est en cours. Nous aimons le mélange des deux disciplines et surtout l'aspect convivial de cet évènement.

Et l'aspect festif ?

L'association participe et/ou organise plusieurs évènements :

■ Participation au téléthon, c'est notre contribution à l'animation de la ville d'Agneaux pour une bonne cause !

■ Galette des rois en janvier : moment important dans la vie du club. C'est également le moment de commander les tenues aux coureurs de l'association (coureurs à pied, VTT...)

■ Repas dansant courant mars, soirée privée ouverte aux membres de l'association et amis des adhérents

■ Assemblée générale en octobre

■ Organisation d'un tournoi de pétanque en septembre

Une réflexion est en cours pour d'autres évènements...

En quelques mots les Agnelets sont une association sportive de loisirs où règne un esprit d'équipe ; la pratique de ses activités se fait dans la convivialité, l'entraide, l'assistance et surtout la bonne humeur. Personne n'est laissé au bord de la route !

Contact :

Information générale
Jean-Loup Hervieu : 02 33 05 35 78

Contact section course à pied
Lionel Montfaucon : 02 33 72 05 17

Contact section VTT
Anthony Couillard : 06 85 23 91 31

Contact section cyclo
Lydie Gaignon : 06 73 74 37 63

■ Site : lesagnelets.chez.com

■ Facebook : les agnelets



Le club de l'amitié

Interview de Yolande Marie, présidente

Pouvez-vous me présenter l'association ?

Cette association est réservée aux 60 ans et plus. Elle a pour but de créer ou de retrouver des liens d'amitié avec d'autres personnes, de ne pas rester inactif en sollicitant ses connaissances ou ses capacités mais également rompre avec la solitude en venant une fois par semaine le jeudi de 13h30 à 17h à la petite salle des fêtes d'Agneaux.

Quelles activités y sont pratiquées ?

Les activités sont faites pour se détendre et échanger. De nombreux jeux sont proposés : jeux de sociétés : belotte, triomino, scrabble, rummikub, etc. Et sans oublier, autour d'un goûter vers 16h, des moments de discussions, le tout dans la convivialité.

Quels sont les projets pour les mois à venir ?

Au mois de décembre nous fêterons Noël avec un repas tous ensemble, les conjoints sont invités, ainsi que des membres de la municipalité. En janvier, il y aura la galette des rois précédée de l'assemblée générale. En mai ou juin nous retrouverons de nouveau autour d'un repas, et l'année se terminera fin juillet car nous arrêtons seulement un mois pendant les vacances d'été.

Comment peut-on s'inscrire ?

Le prix est de 7 euros par mois et toute personne souhaitant nous rejoindre peut commencer à n'importe quel moment dans l'année. L'organisation est assez souple car certains sont parfois absents. Rien n'est figé ! Nous organisons des covoiturages entre membres pour les personnes qui n'ont pas de véhicule. N'hésitez plus venez-vous détendre avec nous nous vous accueillerons avec plaisir. Ne restez pas seul !

Contact : Yolande Marie 06 30 19 14 00





TELETHON

Samedi 3 décembre 2022, le téléthon s'est déroulé à Agneaux. Plusieurs activités ont eu lieu tout au long de la journée. Ainsi, le sport a été à l'honneur avec une démonstration de Country, une initiation à la New Line, des lancers francs par le Agneaux Basket Club sans oublier les traditionnelles sorties marches par Joie et Santé et VTT par les Agnelais. Plusieurs animations ont réuni de nombreuses personnes comme le baptême moto des Raccoon Bikers et les ateliers coiffure et maquillage animés par Emily Coiffure et notre comité des fêtes. Nous avons pu échanger autour d'un café, d'une crêpe, d'un vin chaud ou d'une saucisse. La commission jeune a encore une fois été au rendez-vous en vendant des gâteaux. Malgré la fraîcheur de la journée, les échanges et les multiples activités ont réchauffé les cœurs ! Nous remercions toutes les associations qui ont fait d'autres activités à l'image de nos brodeuses de l'association de Fils en fleurs qui, grâce à leur exposition à la médiathèque, ont versé de l'argent au Téléthon. N'oublions pas également les Raccoons bikers qui ont organisé une soirée couscous et qui ont reversé plus de 500 euros. Enfin, la chorale de cœur en cœur a également donné en organisant un concert.



**Merci à tous
pour votre
présence
et votre
générosité !**



Agneaux contact
 Directeur de publication :
 Alain SEVEQUE
 Secrétaire de rédaction :
 Cyril Crespin
 Comité de rédaction :
 Dany David, Géraldine Paing,
 Evelyne Massicot, Elodie
 Hautot, Guillaume Claye,
 Etienne Choisy.
 Crédit photos :
 Couverture :
 Stéphane Dubromel.
 Archives départementales de
 La Manche, Mairie d'Agneaux,
 Saint-lô Agglo, x
 Impression :
 Imprimerie Lebrun Caen
 Conception :
 Philippe Mauger Saint-Lô
 06 08 93 71 93



facebook.com/ville.agneaux